

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS - Année scolaire 2024-2025 - Ecole Decroly**

### **L'école travaille dans le cadre de son projet pédagogique**

Pour "Decro-liens", les enseignant.e.s de toutes les écoles participantes (Decroly, Hamaïde, Ecole ouverte, Ecole en couleurs, Singelijn, Plein Air, Wal'active pour le fondamental, Decroly, Singelijn et Ecole Active pour le secondaire) se sont retrouvé.e.s le jeudi 26 septembre à l'école secondaire Singelijn. Ils.elles ont participé à des ateliers portant sur divers aspects de la pédagogie Decroly, animés par des enseignant.e.s expérimenté.e.s, des directeurs.trices ou ancien.ne.s directeurs.trices, ou des intervenant.e.s extérieur.e.s. Les thèmes de ces ateliers avaient été déterminés par les directions, après sondage auprès de leurs équipes respectives au cours de l'année scolaire 23-24.

Le 20 janvier, dans le cadre des contrats d'objectifs des écoles fondamentale et secondaire, a eu lieu une journée intitulée "Pratiques cohérentes et construites en école afin de favoriser le vivre ensemble" animée par l'asbl Aucaya.

Pour une question d'agenda, l'école secondaire n'a pas pu organiser de troisième journée de réflexion.

Le projet pédagogique propre à Decroly se concrétise tous les jours dans les classes de l'école. Il évolue, se discute, se transmet au travers des nombreux échanges, entre enseignant.e.s particulièrement.

Des réunions et concertations ont lieu régulièrement, à savoir

➤ entre enseignant.e.s

- 6 fois par an en réunion générale dont l'ordre du jour est préparé par les directions, une enseignante du secondaire et une du fondamental.
- des réunions d'échanges d'informations pratiques ont lieu chaque semaine dans les différents niveaux de l'école: réunions "lavettes" au jardin d'enfants et à l'école primaire, groupes de discipline, réunion des titulaires Hamoir et Drève à l'école secondaire.
- des réunions d'échanges pédagogiques ont lieu toutes les semaines à l'école fondamentale entre les titulaires de deux classes parallèles ou de cours similaires, avec la direction, pour faire le point et se questionner sur le travail en cours dans les classes; régulièrement à l'école secondaire sous forme de réunions de discipline.
- d'autres réunions pédagogiques ont eu lieu, à un rythme variable selon les équipes.

- des réunions de guidance; deux fois par an à l'école fondamentale en réunions de guidance, deux ou trois fois par an, à l'école secondaire, en conseils de classe. Les enseignant.e.s, la direction, la psychologue et éventuellement le centre PMS font un état des lieux de la classe pour évaluer les progrès, les chemins à prendre et les particularités du groupe et de chaque enfant.
- à l'école secondaire: groupe de réflexion pédagogique et de pilotage abordant les thématiques du contrat d'objectifs et l'ancrage dans la pédagogie decrolyenne, notamment pour les collègues nouvellement arrivée.e.s.
- à l'école fondamentale: des réunions de travail collaboratif, en lien avec le contrat d'objectifs ou la vie de l'école, ont lieu le vendredi après l'école.

➤ entre enseignant.e.s et parent.e.s

- 2 fois par an, réunions de classe. C'est l'occasion pour les parents d'être invités par l'enseignant.e titulaire de la classe de leur enfant afin d'y entendre une information sur les projets en cours, sur le travail général de la classe, sur les progrès et les difficultés du groupe classe, sur l'ambiance générale dans lequel le groupe se met en activité, sur la façon dont la classe prend en charge ses responsabilités. Un point précis de la pédagogie peut également y être abordé mais il n'y est pas débattu de situations individuelles.
- 2 ou 4 fois par an, entretiens individuels parents-professeurs, notamment sur base des bulletins

Ces réunions servent à mettre en route, mener et expliquer au mieux en toutes circonstances les objectifs pédagogiques de l'école, tant pour le déroulement quotidien de la vie de la classe (interdisciplinarité, contenu des cours,...) que pour les projets spécifiques de l'école (théâtre, voyage...) et pour permettre à chaque élève de l'école de progresser dans ses apprentissages, tant individuels que collectifs.

L'évaluation intermédiaire du contrat d'objectifs de l'école secondaire a eu lieu en novembre. Le délégué aux contrats d'objectifs a remis un rapport positif. Le contrat d'objectifs se poursuit sans adaptation pour sa deuxième partie (2024-2027).

### **Les élèves participent à l'organisation de l'école :**

- grand.e.s élèves membres de l'organe d'administration de l'Ecole (délégué.e.s à partir de la 10ème), convié.e.s au Conseil de participation (à partir de la 11ème)
- participation des grand.e.s élèves aux conseils de classes et aux réunions de parents - participation de tou.te.s les capitaines des classes de l'école primaire aux réunions des capitaines ayant lieu régulièrement, en alternance capitaines de 1e, 2e et 3e - capitaines de 4e, 5e et 6e . Ces réunions sont préparées dans chaque classe.

C'est l'occasion pour les enfants d'oeuvrer à élaborer des règles communes, de les tester, de les aménager, de les supprimer, de les remettre...

- prise en charge de responsabilités sociales par les classes : chaque classe, à partir du Moyen Jardin d'enfants jusqu'à la 10<sup>ème</sup>, assume une charge collective au sein de l'école :
  - mise des tables ou des lits par les classes du grand et moyen jardin d'enfants
  - responsabilité des bacs de fleurs, de la mise des tables pour le repas chaud dans les premières années de primaire
  - responsabilités de l'installation du réfectoire, du jardin, de la cloche chez les plus grand.e.s de l'école primaire
  - responsabilité tournante des objets perdus et de la propreté du jardin entre toutes les classes de l'école primaire
  - prise en charge d'activités à destination des plus jeunes pour les 5èmes et les 6èmes, dont des tutorats lecture
  - tâches liées au réfectoire, aux objets perdus, à la bibliothèque, à l'actualité,... au premier degré du secondaire
  - tâches liées aux sandwiches et à l'aide au Jardin d'Enfants au 2ème degré du secondaire. Les 9èmes (de décembre à juin) et 10èmes (de septembre à décembre) ont également comme responsabilité d'aller aider les petit.e.s à manger, dans le cadre de la sensibilisation à la petite enfance.
  - les 4 classes de 10e ont organisé une activité à l'intention des petit.e.s de l'école pour la Saint Nicolas. Ce souci de faire prendre conscience à nos grand.e.s ados de ce que sont les enfants a également conduit à poursuivre, dans toutes les classes de 9ème et 10ème, une activité allant dans ce sens et menée conjointement par le/la titulaire, la psychologue de l'école et les éducateur.trices en charge de ce niveau.

De nombreuses activités "verticales" ont lieu à l'école, avec des classes de "plus grand.e.s" encadrant des classes de plus jeunes: tutorats lectures 6e/2e, 7e/3e, création et lecture d'albums jeunesse par les 5e pour le GJE, ateliers 1e/GJE, charge "petit.e.s" 9e/10e/JE, la Saint Nicolas organisée par les 10e, les ateliers lors des JPO et des jours blancs organisés par les 7e, 8e et 9e pour des classes du jardin d'enfants ou de l'école primaire.

La cellule EVRAS, en partenariat avec Aimer à l'ULB, poursuit son travail. Elle a notamment préparé la tenue d'une conférence sur le thème des questions de genre et de construction identitaire, qui devrait avoir lieu au cours du premier semestre 25-26.

Le festival théâtre a eu lieu sous sa forme habituelle, école fondamentale et école secondaire ensemble.

La flotte de vélos acquise en fin d'année 22-23 est désormais utilisée régulièrement. Les élèves de 8ème année ont suivi une formation assurée pendant la semaine de la mobilité afin de pouvoir effectuer des entretiens et réparations de base.

Les compagnons de l'inclusion poursuivent leur réflexion et leur soutien actif en faveur de la démarche inclusive de l'école.

Le Conseil de participation s'est réuni à quatre reprises sous la présidence de Vincent Brison. Les comptes rendus des différentes réunions se trouvent en annexe.

Gaëlle Quitin et le Comité Fête ont eu pour volonté de mettre l'enfant/l'adolescent au centre pour le choix du sujet et pour la décoration de la Fête de l'École.

Il faut noter que l'organisation des cours reste compliquée par les conséquences de l'application du décret "Titres et fonctions", tant en ce qui concerne le recrutement (émiettement des charges) que les éventuels remplacements de professeur.e.s absent.e.s pendant une courte ou plus longue durée.

### **L'école s'ouvre vers l'extérieur**

L'école a accueilli en stage de nombreux.ses enseignant.e.s et étudiant.e.s ; ces stages sont soit organisés par le centre d'études, soit se situent dans le cadre de conventions avec des Hautes Écoles ou Universités.

Le Centre d'Études decrolyennes a organisé tout au long de l'année l'information concernant la pédagogie Decroly. Il a supervisé de nombreux stages Lucie-Libois-Fonteyne, accueillant des personnes de l'étranger intéressées par la pédagogie decrolyenne. Il a co-organisé la Journée Portes Ouvertes du vendredi 29 novembre. La matinée a été consacrée aux groupes de visiteur.euse.s (étudiant.e.s, enseignant.e.s), sur réservation. Ces groupes ont bénéficié chacun d'une conférence d'accueil, d'un parcours dans différentes classes et d'un débriefing final. L'après-midi, les classes ont été ouvertes aux parents, grands-parents, futurs parents et visiteur.teuse.s individuel.le.s, qui ont pu suivre et écouter les explications des élèves. Travail riche et précieux, tant pour les élèves que pour les visiteur.teuse.s qui peuvent, de cette manière, un peu se représenter ce qui est en jeu dans les classes au quotidien.

Les enseignant.e.s ont suivi un certain nombre de formations à l'extérieur de l'école, entre autres des formations organisées par la FELSI ou l'IFPC (Institut pour la formation professionnelle continue).

Plusieurs professeur.e.s ont poursuivi leur formation en secourisme (brevet Croix-Rouge), ou en ont suivi le recyclage.

Ces formations et rencontres donnent également l'occasion aux enseignant.e.s de l'école de mieux connaître des enseignant.e.s des autres écoles du réseau.

François Delvin, Sophie Derudder, Bénédicte Lahaye, Virginie Dedonder, Julie Versele, Nicolas Fostier et Fanny Hasselin sont maîtres de stage pour l'agrégation ou la certification des bacheliers.

La classe de P1 de Maia a participé au concours de dessin "Tout le monde lit", autour du récit *Petit Être vert* imaginé par Kitty Crowther.

Les élèves ont proposé leur suite illustrée à l'histoire, avec créativité et sens artistique. Le jury a salué la richesse et l'originalité des propositions, rendant le choix des lauréats particulièrement difficile.

Les élèves de 2ème ont participé à La Petite Fureur de Lire à partir de l'album *Nuit de chance* de Sarah Cheveau. Inspirés par les thèmes et les techniques graphiques de l'autrice-illustratrice, ils ont réalisé à l'atelier une affiche au fusain représentant les animaux de la forêt.

Dans le cadre du projet La plume au bout de la langue, ils ont également pris part à quatre ateliers d'écriture animés par Pascale Lassablière, autour du thème *le monde du dessus et du dessous*. Ce travail s'est concrétisé par la création d'une affiche collective et d'un livret de textes produits par les élèves.

Les deux classes de 4e année ont participé à une animation intitulée « Déconstruire les stéréotypes de genre par le biais des jeux vidéo », organisée par l'asbl *Arts et Publics*.

En trois séances, entièrement subsidiées, les élèves ont été placés dans des situations ludiques suivies de temps de débriefing collectif. Ils ont analysé la représentation du genre dans le sport, les dessins animés, les jouets, les métiers et les héros de jeux vidéo.

Ces activités ont suscité une réflexion riche et participative, encourageant les enfants à repenser leurs perceptions pour tendre vers davantage d'égalité.

Les classes de 5e et 6e ont pris part à plusieurs projets éducatifs et citoyens :

- Animation sur le harcèlement, menée par le nouveau département de la police Uccle-Boitsfort, sensibilisant les élèves à la prévention et aux comportements respectueux.
- Passage du brevet piéton, favorisant l'apprentissage des règles de sécurité et la responsabilisation dans les déplacements quotidiens.
- Projet de lecture et théâtre : la classe de 5e de Sarah a mené un échange littéraire et théâtral avec une classe de 5e de *l'École en Couleurs*, dans une dynamique de rencontre et de partage.
- Projet Mecamove (en lien avec Linda), autour du mouvement et de la motricité, combinant corps, rythme et expression.
- Le « brevet cycliste » se poursuit. Il concerne chaque année les classes de 5ème primaire qui bénéficient d'un encadrement spécifique d'apprentissage et d'évaluation en circulation des aptitudes conduisant à l'obtention d'un brevet. Cette activité se mène avec le/la titulaire, le professeur d'éducation physique et l'aide tant de l'Asbl Provélo que de la Commune.

Trois groupes d'élèves de 11ème et 12ème ont participé au projet CanSat. Les élèves élaborent leur propre projet de lancement d'une canette équipée d'instruments servant à remplir deux missions scientifiques, dont une qu'ils.elles se fixent. Les trois groupes ont atteint la phase finale du projet et ont eu accès au lancement, fin avril, à Elsenborn.

Les élèves de l'option artistique (11ème et 12ème) ont participé à un concours d'affiches organisé par le Rotary (Young Graphic Award).

Pour la deuxième année, un groupe d'élèves de l'option sciences sociales de 12ème a participé à un voyage d'étude vers la maison d'Izieu (France). Après quelques rencontres préparatoires, les élèves se sont rendu.e.s à Izieu à la fin du mois d'avril. Des élèves d'autres écoles primaires et secondaires belges et allemandes participaient au projet. L'objectif était de permettre à tous.toutes ces élèves de construire ensemble un projet mémoriel et citoyen à partir de la mémoire des 10 enfants juif.ve.s d'Izieu originaires de Belgique et déporté.e.s à Auschwitz, afin d'appréhender les notions de migration, fuite, cache puis celles de déportation et d'extermination des enfants pendant la Seconde Guerre Mondiale, et d'y relier des enjeux contemporains de citoyenneté: droits de l'enfant, justice, mémoire, lutte contre les racismes et l'antisémitisme.

Les élèves de 12ème ont mené un travail de réflexion sur les critères de choix d'études, et ils.elles ont pu effectuer le stage en milieu professionnel prévu à cet effet.

Toutes les informations reçues de l'extérieur restent régulièrement mises à disposition des élèves de 11ème et 12ème.

Pour certain.e.s élèves en cours de scolarité, un travail personnalisé a été accompli, en collaboration avec les parents, pour envisager au mieux une orientation vers une autre filière d'études.

Les directions et enseignant.e.s ont participé à des groupes de travail extérieurs à l'école :

- M. Charlier et M. Libert ont rencontré régulièrement les autres directeur.trice.s d'écoles de la FELSI (fédération des établissements libres subventionnés indépendants)
- Plusieurs professeures et anciennes professeures de l'école secondaire ont participé à l'élaboration des nouveaux programmes communs de la FELSI pour le tronc commun de la 7ème à la 9ème. D'autres collègues ont participé à des séances d'échanges réflexifs interdisciplinaires avec des collègues d'autres écoles du réseau à ce sujet.
- Les maîtres spéciaux de l'école fondamentale (néerlandais et EPS) participent à des échanges réflexifs entre les écoles du réseau, ainsi que Sabine Mahieu.
- Sabrina Chiesi , Pamela Ayar et Laurence Leroy participent à des échanges réflexifs entre les écoles du réseau sur les enfants à besoins spécifiques.

- Nathalie Theunissen et Géraldine Jannin participent à des échanges réflexifs entre les écoles du réseau sur l'EVRAS.
- Les formations aux "ateliers à la pensée joueuse" (Yapaka) et à "Graines de médiateurs" (universités de Paix) sont à nouveau accessibles dans le catalogue de formations. 4 enseignants de l'école fondamentale ont pu y participer.
- Sabrina Chiesi a participé à l'élaboration des nouveaux programmes de la FELSI.
- Françoise Gavage continue à faire le lien avec une école d'ergothérapeutes et à accueillir des stagiaires en ergothérapie à l'école fondamentale.
- J.-L. Ottinger participe à des rencontres inter-réseaux entre professeurs de physique.

### **A l'école, les élèves apprennent**

Dans le quotidien des classes, les activités d'apprentissage s'articulent notamment autour de la surprise du PJE à la 2ème et des centres d'intérêt de la 3ème à la 9ème. A partir de la 10ème, les contenus deviennent plus programmatiques, mais toujours avec le souci de placer les élèves en situation de recherche. Le travail suit les trois grandes étapes: observer, associer, exprimer.

A l'école primaire, des heures d'accompagnement personnalisé ont lieu plusieurs heures par semaine dans chaque classe. L'enseignant.e va dans les classes pour assister le ou la titulaire au cours d'activités qui requièrent une plus grande individualisation. Il.Elle reçoit régulièrement dans son local de petits groupes d'enfants qu'elle aide ponctuellement pour des difficultés passagères ou à qui il.elle propose des activités de dépassement. Un.e enseignant.e est également responsable du tutorat lecture: des enfants de 6ème prennent en charge des enfants de 2ème, deux fois ½ h par semaine. Ce tutorat est un entraînement et un soutien à la lecture.

Les enfants de la 1e à la 4e vont nager une semaine sur deux, accompagné.e.s par leurs deux professeurs d'éducation physique. La semaine où ils.elles ne vont pas nager, ils.elles sont pris.es en charge en groupes réduits par leurs deux titulaires.

Le tutorat entre les classes de 3e et de 7e se poursuit. Une fois par semaine, pendant deux mois, chaque élève de 7e a lu avec un.e enfant de 3e, en étant encadré par le.la professeur.e titulaire de 3e et par la professeure de français de 7e. Les enfants lisent ensemble, ce qui permet d'entraîner la lecture en 3e et de s'interroger sur le contenu et la structure des histoires en 7e.

Les 2 classes de 4e et de 6e sont parties en classes vertes.

Au premier degré de l'école secondaire, diverses aides ont été organisées :

- « option projet » en 7ème et en 8ème : 4h de remédiation en même temps que les heures d'activités complémentaires pour permettre aux enfants rencontrant des difficultés transversales de les travailler par le biais d'un projet précis, sur avis du conseil de classe, pendant 1 ou plusieurs périodes sur l'année (divisée en 4 modules).

- tutorat au 1er degré: à la demande du conseil de classe, un.e professeur.e peut accompagner un.e élève pendant une période déterminée dans le cadre de son plan d'apprentissage. Il.elle peut ainsi l'aider, par exemple dans la perception des réalités du cadre scolaire, l'organisation personnelle ou la maîtrise de compétences transversales.
- permanences: selon les cours et les disponibilités horaires, des heures de permanence peuvent être organisées. Les élèves peuvent aller interroger un.e professeur.e pour une question ou difficulté ponctuelle. Ces permanences existent aussi, selon les cas, aux deuxième et troisième degrés.

L'organisation de l'école des devoirs à destination des élèves de l'école secondaire a pu être poursuivie. Animée par plusieurs enseignant.e.s, elle a permis à certain.e.s élèves de recevoir un accompagnement et d'alléger le travail à domicile. Cette école des devoirs constitue une des actions à mener dans le cadre du contrat d'objectifs (réduction des écarts entre les résultats).

Les élèves inscrit.e.s en deuxième supplémentaire (année organisée au terme du premier degré de l'enseignement secondaire) fréquentent l'option projet ou bénéficient d'un tutorat. Ces aides peuvent être interrompues en cours d'année si elles ne se justifient plus

Les élèves apprennent à vivre dans une société démocratique : à l'école primaire, réunions des Capitaines ; à l'école secondaire, organisation régulière d'États généraux, tant à l'Avenue Hamoir (sous la houlette des coordonnateur.trice.s 11ème-12ème) qu'à la Drève des Gendarmes, pour les 7èmes à 10ème, (coordonnateur.trice.s de 10ème).

Des activités (trop nombreuses pour être citées) ont eu lieu dans les classes. A titre d'exemples: excursions sur le terrain, expositions à caractère artistique ou scientifique, théâtre (avec parfois une préparation à l'école avec les acteurs.trices), conférences, spectacles à la Montagne Magique, animations Jeunesses Musicales, construction et culture des potagers,...

Diverses actions humanitaires ont été entreprises par les classes : des classes de 8è et/ou 10è organisent régulièrement une action de ce type. Dans la mesure du possible, les enseignant.e.s intègrent cette activité dans le cadre des cours généraux (étude approfondie du problème qu'on cherche à diminuer, dans le cadre du cours d'association, d'observation mesure...).

Les 8èmes sont allé.e.s au Planning familial et les 12èmes ont eu un cours de biologie, relayé par le cours de morale, au sujet des questions affectives et sexuelles.

Les élèves de l'option éducation physique (11ème et 12ème) ont suivi une formation «réanimation cardio-pulmonaire», sanctionnée par le brevet de réanimation cardio-pulmonaire délivré par le Dr Marc Decroly.

Les statistiques de réussite sont les suivantes :

Le Jardin d'enfants comptait 133 enfants.

L'école primaire comptait 291 inscrit.e.s dont une intégration (en 6e). A la fin de l'année scolaire, 289 sont passé.e.s dans l'année supérieure.

Ecole secondaire :

AOA = réussite

AOB = réussite avec restriction (sur une option ou sur une forme d'enseignement, par exemple, restriction enseignement général et technique de transition). Cette restriction peut être levée, sur décision des parents, par un redoublement.

AOC= redoublement

| Taux de réussite<br>Année scolaire 24-25 |               |        |       |        |     |        |      |                      |
|------------------------------------------|---------------|--------|-------|--------|-----|--------|------|----------------------|
| Niveau                                   | Nbre d'élèves | AOA    |       | AOB    |     | AOC    |      | Redoublent à l'école |
|                                          |               | Nombre | %     | Nombre | %   | Nombre | %    |                      |
| 7ème                                     | 99            | 99     | 100%  | 0      | 0%  | 0      | 0%   | 0                    |
| 8ème                                     | 97            | 87     | 90%   | 0      | 0%  | 9      | 10 % | 5                    |
| 8ème S                                   | 3             | 2      | 67%   | 1      | 33% | 0      | 0%   | 0                    |
| 9ème                                     | 100           | 96     | 96%   | 1      | 1%  | 3      | 3%   | 2                    |
| 10ème                                    | 91            | 72     | 79%   | 10     | 11% | 9      | 10%  | 6                    |
| 11ème                                    | 92            | 86     | 93%   | 0      | 0%  | 6      | 7%   | 3                    |
| 12ème                                    | 81            | 79     | 97,5% | 0      | 0%  | 2      | 2.5% | 1                    |

A l'école secondaire, 14 recours internes ont été introduits en juin par des parents ou élève.s majeur.e.s. 5 d'entre eux ont donné lieu à une nouvelle réunion du Conseil de classe. 3 demandes ont abouti à un changement d'attestation. Suite à la procédure de conciliation interne, 0 recours externes ont été introduits.

## **Divers**

- L'école continue à accueillir et scolariser plusieurs élèves ukrainien.ne.s, tant à l'école fondamentale qu'à l'école secondaire.
- Le groupe mobilité, composé d'enseignant.e.s et d'élèves de divers niveaux, est resté actif. Le groupe continue à chercher et obtenir des subsides et du matériel pour l'école provenant de diverses associations, de la Région et de la commune d'Uccle (matériel pédagogique, matériel pour la nouvelle flotte de vélos, draisennes pour le jardin d'enfants etc.). Il a organisé un atelier de réparation pour les vélos des membres du personnel, élèves et parents. Il a aussi organisé un petit déjeuner pour promouvoir la mobilité douce.
- Les élèves de 7èmes ont reçu une initiation au positionnement dans le trafic.
- Un groupe d'enseignant.e.s et d'élèves volontaires de 11ème et 12ème ont reconstruit l'abri vélos de Montana, dont l'ancienne version fort abîmée avait été préalablement démontée par les commissaires mobilité.
- Le comité Fête de l'école s'est réuni régulièrement. Une très belle fête a eu lieu le week-end des 17 et 18 mai sur le thème de la magie. Elle a rencontré un grand succès populaire.
- Le groupe de parents constitué en fin d'année 22-23 poursuit une gestion active de la garderie de façon à assurer sa pérennité et à proposer un accueil de qualité aux enfants, de plus en plus nombreux. Les parents, qui la fréquentent, tant sur le site Gendarmes qu'à Casalta.

## **ANNEXE: Comptes rendus des réunions du Conseil de Participation**

### **1. Réunion du 18 novembre 2024**

Ce conseil de participation s'est tenu à l'École Decroly. La liste des présences se trouve en annexe.

#### **1. Approbation du procès-verbal du conseil de participation du 10 juin 2024**

Le procès-verbal est approuvé.

#### **2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé.

#### **3. Avis du Conseil de Participation sur le Rapport d'activité 2023-2024**

- p.1 : CAS= conseiller.e en soutien et en accompagnement

Quels sont les outils numériques mis en place ? Google éducation (placer les Protocoles d'Aménagements Raisonables/PAR, les bulletins), Document d'accompagnement de l'élève/DAC – mis en place par la FWB.

A terme, en passant par le drive de l'école, nous pourrions faire faire des recherches par les élèves, via un réseau sécurisé (ils ne risqueront pas de tomber sur n'importe quoi).

Ajouter que pour le moment, c'est destiné aux équipes enseignantes.

- p.2 et p. 3 : écriture inclusive à peaufiner.

Remarque : il serait intéressant d'obtenir un jour les statistiques concernant les élèves quittant/arrivant en cours de route.

- pp. 3-9 : corrections orthographiques effectuées.

- L'école a accueilli en son sein des élèves venant d'Ukraine. D'autres nations aussi ? Non.

- L'école pourrait peut-être donner les motifs des grèves aux parents afin d'être mieux soutenue.

Le Conseil de Participation rend un avis positif sur le rapport d'activité 2023-2024.

#### 4. Retour sur les rencontres avec le DCO (plan de pilotage du secondaire)

Le plan de pilotage a démarré le 1er septembre 2021, nous nous situons donc à la mi-parcours.

#### **Retour par les parents d'élèves :**

- Les questions posées étaient en lien avec les objectifs pouvant concerner les parents

- Le DCO semblait avoir un a priori positif sur l'école ainsi que des préjugés sur la population fréquentant l'école (stable sur les 10 dernières années).

- Un sujet le titillait : école payante – privée ou presque

- Un autre : les prépare-t-on au monde d'après ?

- A priori de sa part : facile de faire de la pédagogie active avec notre public

#### **Retour par Marc Charlier :**

- C'est le même DCO depuis le début (contrairement au fondamental), ce qui est un point positif: les contacts ont bien évolué (l'école a mieux compris comment s'inscrire dans le projet et lui s'est beaucoup renseigné sur notre façon de fonctionner et a rencontré tout le monde)

- Il nous fait donc réfléchir positivement

- Normalement, son évaluation devrait être positive

#### **Règlement d'Ordre Intérieur du fondamental : modifications concernant les situations de harcèlement**

- Une enseignante et une éducatrice ont rédigé une proposition.

- Volonté de rester dans le global (chaque situation est spécifique et demande une approche adaptée : se laisser de la latitude)
- La réflexion au secondaire se poursuit. Les procédures de signalement vont devoir être introduites au ROI.
- Attention à la question des délais: c'est court ; est-ce faisable pour les équipes ? Normalement, oui. A voir.
- Information reçue par la police: l'aspect répétitif n'est plus nécessaire pour elle pour parler de harcèlement. Faut-il donc modifier ? Non car ce n'est pas gérable (harcèlement VS conflit) et dans le Code pénal, l'aspect répétitif existe toujours dans la définition.
- Comment traite-t-on une affaire se déroulant en dehors de l'école ? Préciser dans le document qu'on n'agit pas si en dehors ? Non, on prévient les parents si on l'apprend.
- A partir de quand prévient-on les parents ? Est-ce automatique ? On prévient lorsqu'on a suffisamment d'informations.
- Mentionner que les parents sont prévenu.e.s si les faits sont « qualifiés de harcèlement ».
- Délais : si les élèves sont présent.e.s, il faut deux jours de présence de toutes les parties.
- En secondaire, la cellule EVRAS a mis en place des boîtes dans lesquelles les élèves peuvent déposer des questions, demandes, inquiétudes...
- Le document a-t-il été vérifié par une personne compétente en la matière ? Non. Il est basé sur ce que la juriste de la FELSI a fourni comme trame obligatoire et a été adapté en restant très large pour nous permettre de ne pas être coincé.e.s et de rester dans le cas par cas, comme toujours.

#### **Vademecum du.de la délégué.e de parents :**

- A été revu en juin 2024
- Quelques corrections : p.5 remplacer conseil par organe ; p. 7(3e ligne avant la fin) se discutent » ; p.8 « font-ils des excursions ? ».
- La dernière version est approuvée. Il faut donc envoyer, via le Bureau, la version numérique aux délégué.e.s et le mettre sur le site de l'école pour qu'il soit consultable avant les élections.

## **2. Réunion du 07 Avril 2025**

Ce conseil de participation s'est tenu à l'École Decroly. La liste des présences se trouve en annexe.

### **1. Approbation du procès-verbal du conseil de participation du 18 novembre 2024**

Une remarque de forme : CSA et non CAS. Le procès-verbal est approuvé.

## 2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

## 3. Avis du Conseil de Participation sur les frais scolaires

Il s'agit d'un point à prévoir une fois par an, vers janvier, au Conseil de Participation afin de donner une estimation aux futurs parents (inscriptions) ; donc CdP2 en 2025-2026 et 2026-2027.

### **A l'école secondaire :**

- Pour rappel (voir compte-rendus de l'année passée), augmentation des frais scolaires et test de voyages 11e sans avion : Environ 700 euros. Verdict : nous serons en deçà (entre 600 et 700). Nous sommes encore en période de test car il existe entre les voyages des disparités assez importantes (en fonction des trains de nuit/jour).
- En 7e, 250 euros, cela devient compliqué.
- En 9e, idem, les 170 euros sont difficilement suffisants.
- En 10e, nous sommes actuellement à 340 euros.
- Nous restons dans une fourchette basse malgré toutes ces petites augmentations.
- Il va y avoir une inflation importante. Voici donc la proposition du CdP :
  - 7e : 270 euros
  - 9e : 200 euros
  - 10e : 370 euros
  - 11e : 700 euros
- Rappeler le fait qu'une épargne est proposée dès l'arrivée en 7e sur le site de l'école, en fondamental et à la première réunion de parents à chaque fois !
- Demande de voir avec l'Economat s'il existe une possibilité de proposer aux parents de payer un peu plus que le montant de la facture s'ils le désirent.
- Pour les excursions, les photocopies et les frais liés au sport : nous tenons pour l'instant.

### **ROI du CdP :**

- Version mise à jour à proposer pour juin ?
- Certains points en gras (les missions)
- Les enseignant.e.s doivent être élu.e.s en leur sein
- Comment remotiver les élèves pour qu'ils participent au CdP ? Proposer qu'ils donnent des idées de sujets ? Il y a 12ans, un thème abordé avait été la participation à la vie démocratique. Il serait intéressant que nous le repropotions. Ce serait par exemple une possibilité pour les élèves d'évoquer les Etats généraux, mais aussi de réfléchir à l'actualité.
- Nous pourrions formater la liste des présences selon le tableau du ROI
- Il faudrait remobiliser le personnel administratif
- Modifier les termes ASBL en Association et CA en Organe d'Administration (p.2)
- p.3 : Existe-t-il à l'école un classeur avec tous les PV, accessible par tou.te.s ? Non. Demander à Xavier Bruffaerts si l'on peut ajouter un dossier pour les professeur.e.s sur le Drive. Vincent Brison se proposait aussi pour créer ce dossier en ligne.
- Concernant la participation exceptionnelle d'un.e non-membre : « Le Conseil de Participation se réserve le droit d'inviter un.e non-membre, selon l'ordre du jour, avec l'approbation du/de la Président.e ».
- Modification légère de la phrase concernant la perte éligibilité
- En conclusion, nous ne sommes pas tout à fait dans les clous mais le CdP fonctionne
- Points à réfléchir : participation des coordonnateur.rice.s au CdP ?/ réflexion à mettre à l'ordre du jour d'une réunion titulaires

### **Évaluation intermédiaire du contrat d'objectifs en secondaire, suite au rapport du DCO – Marc Charlier**

Le rapport est très positif. Il en ressort le fait que toutes les actions mises en place en fonction des objectifs visés ont eu un effet (soit par des résultats en hausse, par exemple au CE1D, soit par des écarts entre résultats en baisse). Le DCO a été très satisfait de toutes les rencontres. Il avait très bien préparé sa venue, s'était renseigné et cela se ressent dans son rapport. Il a par ailleurs particulièrement apprécié les outils mis en place par rapport aux besoins spécifiques des élèves (notamment le PAR qui s'avère être un document précieux pour la mise en place du Tronc commun), les actions entamées concernant le climat scolaire, la cellule EVRAS mêlant des membres du fondamental et du secondaire, le travail en interdisciplinarité, les nombreuses pratiques collaboratives, le plan de formation des enseignant.e.s... Le DCO adresse donc ses félicitations et aucune modification n'est requise.

Quelques points d'attention toutefois selon lui :

- la place des mathématiques et des sciences dans l'école (peu visible dans les feuilles d'options suite à l'appellation OM)
- le développement de stratégies transversales plutôt que de savoirs
- notre position dans le système éducatif : dedans ou dehors ?

Le prochain rendez-vous est dans deux ans pour le suivi.

### **3. Réunion du 02 juin 2025**

Ce conseil de participation s'est tenu en distanciel. La liste des présences se trouve en annexe.

#### **1. Approbation du procès verbal de la séance du 07 avril 2025**

Le procès verbal est approuvé.

#### **2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé.

#### **3. ROI du CdP – Finalisation et approbation en vue de l'OA de novembre 2025 (remplacement des parents du CdP) Le ROI du CdP est approuvé dans sa nouvelle version.**

#### **4. Vademecum du/de la délégué.e des parents – Confirmation de la version à distribuer en septembre 2025**

p. 6 : réunions « semestrielles » et non « bisannuelles ». Le vademecum est approuvé.

#### **5. Avis sur les frais scolaires du fondamental**

- Gratuité au niveau du matériel jusqu'en 3e primaire mais frais annexes pour les voyages et excursions.
- Le prix des voyages a augmenté en 4e mais a fortement diminué en 6e suite à l'arrêt des classes de neige (nous restons en Belgique).
- Légère augmentation pour le sport.
- Pas de plafond pour les voyages et excursions car disparités importantes en ce qui concerne le type d'enseignement, la localisation de l'école (transports en commun ou non, etc.)
- Marion partage le document distribué aux parents cette année (estimation de frais) :
- Frais pédagogiques et culturels : 53euros pour le PJE/MJE/GJE, 120 euros pour les 1re et 2e, 120 euros pour les 3e-4e, 120 euros pour les 5e-6e.

- Frais pour la natation : 110 euros pour les 1re-2e, 70 euros pour les 3e-4e
- Classes vertes : 235 euros pour le degré moyen, 250 euros pour la 6e
- Natation plus chère pour les petit.e.s car à la piscine, les 3e et 4e bénéficient de la gratuité.
- Ajouter sous le document à remettre aux parents un point « Frais extrascolaires pour le temps de midi » (12 euros /mois donc 120 euros).
- Proposition d'augmentation à 250 euros pour le degré moyen et à 270 euros pour la 6e (inflation).